Docusign Envelope ID: 67EC3CBF-DD9F-4199-9663-52C209EE9875

Copie
certifiée
conforme

DocuSigned by:
Sébastien CHEMOUNY
85354034664A466...

ABEILLE IMMO 2

Société civile immobilière au capital de 65 100 euros
Siège social : 127-129 Quai du Président Roosevelt
92130 Issy-les-Moulineaux
914 441 159 RCS Nanterre
(ci-après, la « **Société** »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
PRISES SOUS LA FORME D'UN ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 1ER AVRIL 2026

Les associés de la Société **ABEILLE IMMO 2**, société civile immobilière au capital de 65 100 euros dont le siège social est situé 127-129 Quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 914 441 159, soit :

- **ABEILLE EPARGNE RETRAITE**, société anonyme au capital de 553 879 451 euros dont le siège social est situé 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 378 741 722, représentée par son Monsieur Denis BOURGEOIS, Directeur Général,

  Propriétaire de 65 099 parts sociales,

- **LOCAMAT S.A.S**, société par actions simplifiée au capital de 4 117 500 euros, dont le siège social est situé 80 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 379 196 587, représentée par Madame Emilie HUMBERT, Présidente,

  Propriétaire de 1 part sociale,

Détenant ensemble la totalité des 65 100 parts sociales composant le capital social de la Société (ci-après « les **Associés** »),

Après avoir pris connaissance :

(i) Du courrier de notification d'OFI INVEST REAL ESTATE SAS ;
(ii) Des Statuts de la Société ;
(iii) De l'ordre du jour ci-après reproduit :
- Prise d'acte de la fin des fonctions du gérant OFI INVEST REAL ESTATE SAS ;
- Nomination de la société OFI INVEST REAL ESTATE, en qualité de gérant ;
- Rémunération du nouveau gérant ;
- Pouvoir pour formalités.

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION
(Prise d'acte de la fin des fonctions du gérant OFI INVEST REAL ESTATE SAS)

Après avoir pris connaissance du courrier de notification de la société OFI INVEST REAL ESTATE SAS, informant de sa dissolution par voie de fusion absorption par la société OFI INVEST REAL

Classification : Confidentiel

Docusign Envelope ID: 67EC3CBF-DD9F-4199-9663-52C209EE9875

ESTATE, avec prise d'effet au 1er avril 2026, les Associés prennent acte, à l'unanimité, de la fin des fonctions de gérant de la société OFI INVEST REAL ESTATE SAS, à compter de ce jour.

DEUXIÈME DECISION

(Nomination de la société OFI INVEST REAL ESTATE, en qualité de gérant)

Les Associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter de ce jour, et pour une durée illimitée :

- La société OFI INVEST REAL ESTATE, société anonyme au capital de 11 252 122 euros, dont le siège social est sis 127/129 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-Les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 824 539 407, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP17- 000003.

La société OFI INVEST REAL ESTATE exercera ses fonctions de gérant dans le cadre des dispositions légales et statutaires et sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi et par les statuts aux associés.

La société OFI INVEST REAL ESTATE représentera la Société dans ses rapports avec les tiers.

La société OFI INVEST REAL ESTATE a fait savoir par avance qu'elle acceptait ses fonctions et qu'elle n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIÈME DECISION

(Rémunération du nouveau gérant)

Les Associés décident à l'unanimité qu'aucune rémunération ne sera versée à la société OFI INVEST REAL ESTATE au titre de ses fonctions de gérant.

La société OFI INVEST REAL ESTATE aura toutefois droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

QUATRIÈME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales qu'il appartiendra.

***

De tous ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Associés.

ABEILLE EPARGNE RETRAITE	**LOCAMAT SAS**
Associé et Président,	Associé,
Représentée par Denis BOURGEOIS	Représentée par Emilie HUMBERT

Classification : Confidentiel